



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2017

Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan

Le 16 septembre 2016, à 14h45 - EXPOSE

Je tiens à remercier tous les parents et tous les jeunes présents d'avoir pris le temps d'assister à la réunion de rentrée de l'aumônerie et à l'assemblée générale de l'association.

A la date du 16 septembre 2017, nous avons 36 inscriptions officiellement enregistrées (ou en cours d'enregistrement).
 Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

- sont présents ou représentés (5 pouvoirs) : 28 membres de l'AAAD
- sont absents et non représentés (pas de pouvoir) : 8 membres de l'AAAD.

L'assemblée du 16 septembre 2017 peut donc délibérer valablement.

1. RAPPORT MORAL

Pour rappel : l'Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan existe depuis plus de 20 ans pour permettre à l'équipe d'aumônerie d'être autonome d'un point de vue logistique et financier, et de la représenter auprès de la commune et du monde associatif.

L'organisation et le programme de l'aumônerie 2017/2018 ont été exposés précédemment à l'occasion de la réunion de rentrée.

Evolution des effectifs :

L'an dernier nous avons reçu 140 adhésions (contre 135 l'année précédente) : 26 en 6èmes, 30 en 5èmes, 38 en 4/3 et 46 en 15/18.

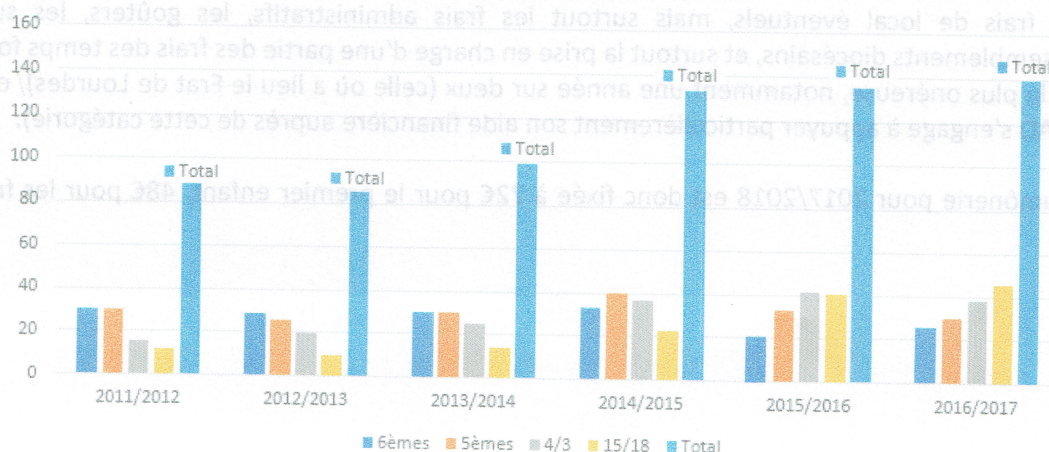
Malgré la forte baisse des inscriptions en 6èmes l'an dernier (- 42% en 2015/2016) on constate une remontée des effectifs de ce niveau en 2016/2017.

Du côté des 5èmes, les effectifs ont baissé de 25% entre 2014/2015 et 2016/2017 (ces évolutions étant à replacer dans le contexte de la modification de la Pastorale du collège Jeanne d'Arc en 2015/2016), tout comme les 4/3 (38 au lieu de 42 en 2015/2016 soit -10%).

Les 15/18 restent en constante évolution (+100% entre 2014/2015 où ils étaient 23 et 2016/2017 où nous avons reçu 46 inscriptions), leur dynamisme les conduisant même à envisager la création d'un groupe 18/25.

Evolution des effectifs

2011/2012 à 2016/2017



Pour information (ou pour rappel), il existe un site internet (<http://www.aumonedourdan.fr/>) dont le but est de valoriser l'action de l'équipe animatrice et d'être un lien de communication efficace entre les familles et l'aumônerie.

On peut y retrouver :

- ✓ le programme de l'année à venir
- ✓ les détails pratiques de chaque temps fort, de la préparation à la Profession de Foi et de la préparation à la Confirmation (à cet effet les documents nécessaires y sont téléchargeables)
- ✓ l'actualité de l'aumônerie et les rappels des rencontres à venir
- ✓ l'organigramme de l'équipe animatrice et du bureau de l'AAAD (avec les coordonnées des responsables de niveau)

Vous y avez, enfin, la possibilité de régler en ligne la cotisation annuelle ou la participation aux événements et la possibilité de laisser un message dans la rubrique contact.

⇒ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.**

2. RAPPORT FINANCIER 2016/2017 ET QUITUS DES COMPTES

Recettes

Cotisations 8246.48 €

Financement des temps forts et pèlerinages 9824.47€

Total : 18070.95 €

Dépenses

Frais administratifs, supports pédagogiques, gestion site internet, goûters... 2247.33€

Participation reversée au Diocèse 2070€

Temps forts multi-niveaux (Pontmain) 2637 €

Temps forts propres à chaque catégorie 11198.98 €

Total 18153.31 €

Résultat exercice 2016/2017 : - 82.36 €

La cotisation à l'AAAD

L'an dernier il a été décidé de simplifier la cotisation (on ne distingue donc plus la cotisation famille de la cotisation individuelle, car c'était compliqué pour les familles de s'y retrouver notamment lorsqu'il y avait plusieurs enfants à inscrire). Il n'est à présent proposé qu'un seul et même tarif, et ce quel que soit la catégorie (avec un tarif préférentiel pour les frères et sœurs). Il avait été également décidé l'an dernier, pour la première fois depuis plus de 13 ans, d'augmenter la cotisation à 72 € / jeune (48€ pour le frère ou la sœur). Il s'avère que cette légère augmentation a permis de couvrir parfaitement les frais supplémentaires de 2016/2017.

Pour rappel, la cotisation à l'AAAD permet de régler la cotisation diocésaine et de couvrir les frais de fonctionnement de l'association : les frais de local éventuels, mais surtout les frais administratifs, les goûters, les supports pédagogiques, les rassemblements diocésains, et surtout la prise en charge d'une partie des frais des temps forts. Sur ce point, la catégorie la plus onéreuse, notamment une année sur deux (celle où a lieu le Frat de Lourdes), est celle des 15/18 : aussi l'AAAD s'engage à appuyer particulièrement son aide financière auprès de cette catégorie).

→ La cotisation à l'aumônerie pour 2017/2018 est donc fixée à 72€ pour le premier enfant, 48€ pour les frères et sœurs.

Le paiement en ligne

Concernant le système de paiement en ligne (proposé pour régler la cotisation annuelle mais aussi les temps forts), il a été énormément utilisé l'an dernier, notamment par les parents des 15/18. Il est ici rappelé ses avantages, à savoir : pas de risque de perte, paiement identifié, simplicité et confort pour le parent qui règle au moment où il le souhaite...

Après présentation du budget de l'exercice 2016/2017, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

- ⇒ **Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé et la fixation de la cotisation 2017/2018 est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.**

3. APPEL A BENEVOLES AU SEIN DE L'EQUIPE ANIMATRICE

Le besoin de bonnes volontés est réel, surtout en 15/18. L'accompagnement des jeunes peut être régulier mais aussi ponctuel, comme lors des rassemblements à TAIZE (où nous avons besoin d'une accompagnatrice) ou au FRAT de Lourdes. Merci par avance à tous ceux et celles qui souhaiteront rejoindre notre équipe animatrice (rapprochez-vous dans ce cas de l'animateur de votre enfant ou laissez-nous un message dans la rubrique contact du site internet, vous serez rapidement recontacté).

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Valérie Rougeaux, qui rejoint l'équipe de la catégorie des 6èmes.

4. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AAAD

L'assemblée Générale procède au renouvellement des membres du bureau.

Pour rappel, sont membres de droit Thérèse et Eric Evrard en tant que délégués de l'aumônerie scolaire, ainsi que le Prêtre accompagnateur.

Se présentent : Sophie Chignon, Caroline Charlet et Philippe Charlet.

L'assemblée générale nomme *Sophie Chignon* membre.

L'assemblée générale nomme *Caroline Charlet* membre.

L'assemblée générale nomme *Philippe Charlet* membre.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions, en tant que secrétaire pour Sophie Chignon, Caroline Charlet en tant que trésorière, et en tant que président pour Philippe Charlet.

- ⇒ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h10.

Philippe CHARLET

Président de l'Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan

